



FondsGaranti 2007 III

Période de souscription : du 15 octobre 2007 au 12 décembre 2007 inclus
Date d'échéance : 28 décembre 2015

Description:

Le fonds FondsGaranti 2007 III est un contrat d'assurance vie lié à un fonds investi à 100 % dans une EMTN (Euro Medium Term Note – ISIN XS 0312300477), c'est-à-dire une émission de type obligataire à moyen terme négociable sur le marché européen, garantie, structurée et émise le 21 décembre 2007 par Lehman Brothers International (Europe), 25 Bank Street, London E14 5LE, Royaume-Uni (Rating : A1/A+/AA-)1. DELta Lloyd Life SA ne répond pas de son éventuelle défaillance dont les conséquences sont à votre charge. Le risque financier du contrat est entièrement supporté par vous.

La classe de risque est 0, sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

Caractéristiques:

Voir règlement FondsGaranti 2007 III (voir infra)

Historique des coupons bruts:

FG 2007 III	
2008	7,00%
2009	7,00%
2010	0,00%
2011	0,00%



Delta Lloyd Life SA

Avenue Fonsny, 38
B - 1060 Bruxelles

www.deltalloydlife.be
info@deltalloydlife.be

TÉL (02) 238 88 11
FAX (02) 238 88 99

Swiss Life FondsGaranti 2007 III

Règlement de gestion du fonds d'investissement

1. Objectif, stratégie d'investissement et profil de risque du fonds

Le FondsGaranti 2007 III est un contrat d'assurance vie lié à un fonds investi à 100 % dans une EMTN (Euro Medium Term Note – ISIN XS 0312300477), c'est-à-dire une émission de type obligataire à moyen terme négociable sur le marché européen, garantie, structurée et émise le 21 décembre 2007 par Lehman Brothers International (Europe), 25 Bank Street, London E14 5LE, Royaume-Uni (Rating : A1/A+/AA-)¹. Delta Lloyd Life SA, ci-après dénommée Delta Lloyd Life, ne répond pas de son éventuelle défaillance dont les conséquences sont à votre charge. Le risque financier du contrat est entièrement supporté par vous.

La classe de risque est 0, sur une échelle allant de 0 (risque le plus faible) à 6 (risque le plus élevé).

1.1 Période de souscription

La période de souscription s'étend du 15 octobre 2007 au 12 décembre 2007 inclus. Delta Lloyd Life se réserve à tout moment le droit de clôturer anticipativement la souscription de ce fonds.

1.2 Objectif et stratégie d'investissement

La date d'échéance est le 28 décembre 2015.

Le fonds a pour objectif de distribuer un coupon chaque année pendant la durée du fonds et en même temps d'assurer le remboursement, au terme, de 101,1 % du capital net investi.

Il distribue des coupons annuels en fonction des performances d'un panier de 30 actions internationales.

¹ Rating : Moody's, Standard & Poor's, Fitch

Les actifs sous-jacents sont 30 actions diversifiées :

Société	Pays	Secteur
Johnson & Johnson	Etats-Unis	Industrie pharmaceutique
Pfizer Inc.	Etats-Unis	Industrie pharmaceutique
Bank of Amerca Corp.	Etats-Unis	Banque
Altria Group Inc	Etats-Unis	Industrie de tabac
Verizon Communications Inc	Etats-Unis	Télécommunications
Wachovia Corp.	Etats-Unis	Banque
AT & T Inc.	Etats-Unis	Télécommunications
Abbott Laboratories	Etats-Unis	Industrie pharmaceutique
Us bancorp	Etats-Unis	Banque
Maxim Integrated products	Etats-Unis	Technologie
ENI Spa	Italie	Energie
Deutsche Telekom AG	Allemagne	Telecommunications
France Telecom SA	France	Telecommunications
Telecom Italia Spa	Italie	Telecommunications
Enel Spa	Italie	Electronique
Repsol SA	Espagne	Energie
RWE AG	Allemagne	Electronique
Acciona SA	Espagne	Electronique
Credit Agricole SA	France	Banque
Schneider Electric SA	France	Electronique
Toyota Motor Corp	Japon	Industrie automobile
Mizuho Financial Group Inc.	Japon	Banque
Honda Motor Co Ltd	Japon	Industrie automobile
Canon Inc.	Japon	Technologie
Takeda Pharmaceutical Co Ltd	Japon	Industrie pharmaceutique
Denso Corp.	Japon	Industrie automobile
HSBC Holdings Plc	HongKong/Chine	Banque
CNOOC Ltd	HongKong/Chine	Energie
HongKong Electric Holdings	HongKong/Chine	Electronique
Telstra Corp Ltd	Australie	Télécommunications

La composition du panier d'actions peut être modifiée suite à des modifications inhérentes aux entreprises cotées (ex. : fusions, acquisitions, etc...), sans toutefois que le nombre d'actions du panier ne soit modifié.

1.3 Calcul et paiement du coupon

1.3.1 Calcul du coupon annuel

Coupon fixe pour les années n = 1 et 2

Quelle que soit la performance du panier, le coupon pour la première et la deuxième année est fixé à 7 %.

Coupon annuel variable : pour les années n= 3 à 8

A partir de la 3^{ème} année et ce, jusqu'au terme, la valeur du coupon sera calculée en fonction des performances d'un panier de 30 actions internationales.

Chaque année à la date d'observation, on calcule les prestations des 30 actions par rapport à leur valeur initiale du 21 décembre 2007, avec un maximum de 12% par action.

La moyenne des 30 performances corrigées donne la valeur du coupon.

La valeur du coupon sera toujours comprise entre 0 et 12% au maximum.

Les dates d'observation (d) sont les suivantes : le 22 décembre 2008, le 21 décembre 2009, le 20 décembre 2010, le 20 décembre 2011, le 20 décembre 2012, le 20 décembre 2013, le 22 décembre 2014, le 21 décembre 2015.

Ce calcul correspond aux formule suivante :

$$\text{Coupon}_n = \text{Max} \left[0\% ; \frac{1}{30} \times \sum_{i=1}^{30} \text{Min} \left(\frac{\text{Action}_{i,d}}{\text{Action}_{i,0}} - 1 ; 12\% \right) \right]$$

Où

- i, représentant les actions de 1 à 30
- Action (i,d) = cours de clôture de l'action i à la date d'observation d
Action (i,0) = cours de clôture de l'action i à la date d'observation initiale (le 21 décembre 2007)

1.3.2 Paiement du coupon

Delta Lloyd Life paie le montant suivant : Coupon_t X le capital net investi (hors taxe et frais).

Le paiement se fait aux dates suivantes : le 29 décembre 2008, le 28 décembre 2009, le 27 décembre 2010, le 27 décembre 2011, le 27 décembre 2012, le 27 décembre 2013, le 29 décembre 2014, le 28 décembre 2015.

2. Quelles sont les règles d'estimation de la valeur du fonds et de la valeur de l'unité ?

La valeur du fonds est déterminée le dernier jour ouvrable de chaque mois et exprimée en euros. Le prix d'entrée et le prix de sortie d'une unité sont fixés sur cette base.

La valeur nette du fonds est obtenue en prenant la valeur du fonds après déduction des charges financières. Le résultat ainsi obtenu est divisé par le nombre d'unités composant le fonds. La valeur de l'unité est calculée en euros jusqu'à la deuxième décimale.

La valorisation est fixée le dernier jour ouvrable de chaque mois sur la base de la clôture de la valeur de base le jour ouvrable précédent.

3. Où et quand pouvez-vous obtenir la valeur de l'unité ?

La valeur de l'unité résultant de la dernière évaluation peut être obtenue auprès de Delta Lloyd Life ou sur notre site internet www.deltalloydlife.be.

4. Est-il possible de changer de fonds ?

Vous ne disposez pas de la possibilité de transfert de votre fonds vers un autre fonds, sauf en cas de liquidation du fonds.

5. Frais

Les frais de gestion du fonds tels que les frais de garde de titres, les frais administratifs, les frais de rapports annuels, de publications etc., ne peuvent dépasser 1 % par an de la valeur brute du fonds.

Ces frais, auxquels s'ajoutent les éventuels impôts, droits et taxes prélevés à charge du fonds, sont compris dans la valeur d'inventaire du fonds d'investissement.

Nous nous réservons le droit, dans certaines circonstances, de modifier ces frais de gestion. Si un tel cas venait à se présenter, vous en seriez informé par écrit.

6. Liquidation du fonds

En cas de liquidation du fonds, pour quelque cause que ce soit, vous avez le choix entre le transfert interne des unités de ce fonds vers un ou plusieurs autres fonds ou la liquidation de la valeur de la réserve, sans qu'aucune indemnité ou frais de sortie ne soit appliqué. Dans ce cas, la liquidation s'effectuera sur base de la valeur de l'unité au jour de valorisation qui suit la liquidation.

7. Force majeure

La détermination de la valeur de l'unité ne peut être suspendue que :

- lorsqu'une bourse ou un marché, sur lequel une part substantielle de l'actif du fonds d'investissement est cotée ou négociée ou un marché des changes important sur lequel sont cotées ou négociées les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée, est fermé pour une raison autre que pour congé régulier ou lorsque les transactions y sont suspendues ou soumises à des restrictions ;
- lorsqu'il existe une situation grave telle que nous ne pouvons pas évaluer correctement les avoirs et/ou engagements, ne pouvons pas normalement en disposer ou ne pouvons pas le faire sans porter un préjudice grave aux intérêts des preneurs d'assurance ou des bénéficiaires du fonds d'investissement.
- lorsque nous sommes incapables de transférer des fonds ou de réaliser des opérations à des prix ou à des taux de change normaux ou que des restrictions sont imposées aux marchés des changes ou aux marchés financiers ;
- lors d'un retrait substantiel du fonds, supérieur à 80 % de la valeur du fonds ou à 1 250 000 EUR. Ce montant est indexé en fonction de l'indice « santé » des prix à la consommation (base 1988 = 100). L'indice à prendre en considération est celui du deuxième mois du trimestre précédant la date du retrait.

Les demandes de rachat en suspens seront prises en compte au jour de valorisation suivant la fin de la suspension.

Pendant ces périodes, vous avez le droit au remboursement des primes versées, diminuées des sommes consommées pour la couverture du risque.

8. Divers

Nous nous réservons le droit de modifier le présent règlement de gestion. Si tel est le cas, nous vous en informerons au préalable et par écrit.